



# Evaluation des diplômes Masters – Vague A

## ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université Lyon 2 - Lumière

Demande n° S3110057414

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Urbanisme et aménagement

## Présentation de la mention

La mention « Urbanisme et aménagement » constitue un cursus d'études de second cycle en urbanisme et aménagement au sein de l'Université Lumière de Lyon 2. Elle se compose d'un M1 commun et d'un M2 organisé en trois spécialités :

- « Villes et sociétés », spécialité « recherche ».
- « Urbanisme et aménagement urbain », spécialité professionnelle.
- « Urbanisme et politiques urbaines », spécialité professionnelle.

Selon les spécialités, elle est associée à d'autres établissements (IEP de Lyon, Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat, INSA de Lyon, Université de Lyon 3). Elle prépare aux métiers qui concourent au développement et à la gestion de la ville dans des domaines variés comme l'aménagement urbain, l'urbanisme, la planification spatiale et stratégique, le renouvellement urbain, le développement économique, social et culturel, et l'interface entre les politiques environnementales et l'urbanisme durable.

## Avis condensé

- Avis global :

Il s'agit d'une excellente mention de master qui répond aux attentes d'une formation de qualité. Elle est largement en prise avec les milieux professionnels et place l'étudiant au centre de sa démarche. La mention s'organise de manière très cohérente et, malgré la clarté de l'organisation des spécialités en son sein, recèle une richesse remarquable des contenus, des structures scientifiques, professionnelles et associatives. Le site Internet de l'Institut d'Urbanisme de Lyon permet d'évaluer l'engagement de l'équipe du master, ainsi que la dynamique suscitée auprès et avec les étudiants.

- Points forts :
  - Une qualité constante basée sur la rigueur et le réalisme.
  - Ses partenariats de haut niveau.
  - Une équipe pédagogique reconnue.
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A+

## 1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Pour la spécialité « recherche », il s'agit d'acquérir une démarche de recherche en sciences sociales appliquées à l'urbain. Celle-ci répond à une demande spécifique de formation pour des étudiants qui viennent de cursus professionnels d'ingénieurs ou d'architectes, français ou étrangers dans le cadre d'accords de coopération universitaire internationaux.

Les objectifs professionnels consistent à préparer aux métiers de l'urbanisme, de l'aménagement urbain et des politiques urbaines. Afin de répondre et d'anticiper les évolutions permanentes de la discipline, les objectifs se concentrent sur l'acquisition des compétences et des connaissances les plus innovantes. Pour les autres spécialités, les étudiants sont formés aux techniques de l'action et acquièrent les fondements théoriques de cette action sur les plans économique, social, culturel et politique.

## 2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socioprofessionnels, ouverture internationale) :

Cette mention s'insère dans l'offre M2 domaine « Sciences humaines et sociales » de l'Université Lumière de Lyon 2 où elle occupe une position majeure. Elle n'a pas d'équivalent dans la région Lyon - Saint Etienne qui est l'un des principaux bassins d'emploi pour les débouchés dans le champ de la mention. L'analyse de l'origine des étudiants démontre le fort positionnement national.

Les enseignants-chercheurs et les doctorants de la mention sont principalement rattachés à l'UMR CNRS 5600 « Environnement, ville, société ». Seule formation labélisée par l'APERAU et reconnue par l'Office public de Qualification des Urbanistes, la mention est bien adossée au milieu socioprofessionnel *via* les organisations professionnelles et ses collaborations avec les cabinets privés... De plus, les diplômés des spécialités professionnelles bénéficient de l'agrément par l'Office Public de Qualification des Urbanistes, et sont inscrits sur la liste d'aptitude à la qualification d'urbaniste sans avoir à faire la preuve de trois années d'exercice professionnel.

La mention est co-habilitée avec l'ENTPE et, au niveau des spécialités, avec l'INSA Lyon 3, l'ENS LSH, l'IEP (double cursus)... Rappelons que la mention est membre de l'APERAU internationale et de l'AESOP. De nombreux échanges d'étudiants se font *via* des partenariats, des projets de diplômes conjoints avec des étudiants étrangers et d'accords avec des universités étrangères.

Le stage d'une durée de quatre mois minimum est obligatoire. Il est effectué en milieu professionnel, en laboratoire de recherche ou au sein d'ateliers mixtes traitant de commandes réelles. La mise en route, l'encadrement et les conclusions du stage sont organisés et suivis avec précisions tout comme les modalités du mémoire et de la soutenance.

## 3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Le M1 commun ouvre sur trois spécialités de M2 en distinguant parcours en formation initiale et parcours en formation continue. Les semestres 1 et 2 de la mention de master sont communs à toutes les spécialités. Plusieurs éléments pédagogiques des semestres 3 et 4 sont mutualisés entre les deux spécialités professionnelles de même qu'entre les spécialités professionnelles et la spécialité « recherche ».

La mention de master est co-habilitée par l'Université Lyon 2 et l'ENTPE (Ecole nationale des Travaux publics de l'Etat). Cette co-habilitation concerne plus particulièrement les spécialités « Urbanisme et aménagement urbain » et « Villes et sociétés » qui sont ouvertes au double cursus Ingénieur/Master pour les élèves de l'ENTPE. En échange, une part significative des enseignements et des moyens généraux sont fournis par l'ENTPE. La spécialité « recherche » « Villes et sociétés » est co-habilitée par les universités Lyon 2 et Lyon 3, l'ENTPE, l'ENS LSH, et l'INSA. Un partenariat avec l'Ecole Nationale d'Architecture de Lyon est en développement. La mention de master « Urbanisme et aménagement » est ouverte par convention à un double cursus avec l'IEP de Lyon sur la première année et la seconde année pour huit étudiants.



Une équipe pédagogique, restreinte au niveau de l'Institut mais large au niveau de la formation, fait appel à un important réseau de compétences externes. Les responsables des spécialités sont des professeurs qui appartiennent à la 24<sup>ème</sup> section. L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée au cours d'une réunion annuelle organisée par le responsable de chaque formation sur les points de l'organisation générale, des contenus pédagogiques et de la coordination des travaux.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Comme il n'y a pas de véritable formation de licence pour cette discipline, le flux a été analysé du point de vue de l'origine « scientifique » des étudiants. La diversité est importante et large puisqu'à côté d'une majorité de géographes ou d'étudiants issus de la filière « Aménagement », on compte des ingénieurs, des historiens, des juristes... Cette diversité est le reflet de la variété des compétences sollicitées. L'effectif est relativement important et la croissance de chacune des spécialités est stabilisée depuis 2007-2008. Les taux de réussite s'établissent de 92 à 100 % dans les spécialités professionnelles ainsi que pour le M1 et de 79 à 88 % dans la spécialité « recherche ».

# Avis par spécialité )

## Villes et sociétés

- Avis :

Le master « Villes et sociétés » prolonge le M1 tronc commun et prépare les étudiants à la recherche universitaire au moyen d'une démarche interdisciplinaire portant sur l'analyse des interrelations entre formes, paysages, fonctions et pratiques urbaines et spatiales. Ce diplôme favorise des approches théoriques transversales susceptibles d'apporter à tous les étudiants une culture et une cohérence d'approche sur le thème « Villes et sociétés », quels que soient leurs intérêts de recherche. Ce master répond aux attentes de la préparation d'une thèse dans le champ de la recherche urbaine.

- Points forts :

- Ses partenaires professionnels et sa co-habilitation.
- La rigueur de l'organisation et de l'encadrement ainsi que l'exigence disciplinaire.
- Son articulation avec l'UMR 5600.

- Point faible :

- Il n'existe pas d'ouverture à la formation continue ou par alternance.

- Recommandation pour l'établissement :

- La formation, de par sa structure pédagogique et ses contenus, devrait se prêter à la formation continue. Il faudrait faciliter, voire organiser, une ouverture dans ce sens.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

## Urbanisme et aménagement urbain

- Avis :

Le master « Urbanisme et aménagement urbain » forme des assistants à la maîtrise d'ouvrage urbaine ainsi qu'aux diverses formes de projets urbains dans lesquelles il s'agit de conjuguer des connaissances et des pratiques scientifiques et techniques issues des sciences du territoire (géographie urbaine, histoire urbaine, sociologie urbaine et économie urbaine) et de l'action (sociologie des organisations, science politique, sciences de gestion, histoire et théorie de l'urbanisme).

Ce master professionnel apparaît comme étant d'un excellent niveau sur tous les plans. L'équipe pédagogique et son responsable, le contenu des enseignements et les perspectives d'emploi sont remarquables. La formation est adaptée à son objectif, comme en témoignent ses résultats en termes d'insertion professionnelle.

- Points forts :

- L'excellent ancrage dans le tissu socioprofessionnel.
- Ses partenariats et sa co-habilitation.
- Ses échanges internationaux.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A+



## Urbanisme et politiques urbaines

- Avis :

La spécialité professionnelle « Urbanisme et Politiques urbaines » prépare les étudiants aux métiers des politiques territoriales et de la ville, aux emplois dans les collectivités territoriales ainsi qu'aux fonctions de communication ou journalisme.

Cette spécialité se veut innovante en présentant un champ de compétences centré sur ce que les responsables appellent « les sciences de l'action et sur la conception des politiques publiques ». On comprend plutôt entre sciences politiques et sciences du social appliquées à l'urbain. Elle se présente comme une variante de la spécialité « Urbanisme et aménagement urbain » mais son objet de professionnalisation paraît beaucoup moins explicite. Sa nécessité au sein de l'offre proposée par la mention n'apparaît pas comme évidente.

- Point fort :

- L'idée de l'avoir incorporée à la mention.

- Points faibles :

- La redondance avec la spécialité « Urbanisme et aménagement urbain ».
- Un certain flou quant aux objectifs de professionnalisation.

- Recommandations pour l'établissement :

- Il faudrait vérifier la nécessité de cette formation dans l'offre de la mention telle qu'elle est formulée, de manière à ce qu'il ne s'agisse pas d'une « fausse bonne idée ».
- Il conviendrait de clarifier les objectifs de la spécialité en termes d'activités professionnelles.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B